

[Texte]

I have been on some commissions where they say, "We are going to take a look at this. There is declining rural population, and in the long run we will put the rural seats above quota and the urban seats below quota." They have taken care of rate of growth. They have not ignored everything else, but rate of growth is the predominant thing. But you see, we cannot exceed 25 per cent. We are wedded to that; the law is 25 per cent.

The other thing is this. One of the big problems the last time was that five provinces were losing seats. You cannot make a painless redistribution even if no province is losing a seat. But you try to make a map of Newfoundland with six seats where it had seven and not make major changes. It is impossible. Labrador wants a seat. They came down and they want a seat for themselves, with 34,000 population. You cannot do it. And most of the representations in Newfoundland were from Labrador. We appreciate that Labrador is even larger than Newfoundland, the island, but we cannot do anything about it. The law says 25 per cent above and below. So we had to come onto the island, pick up another 30,000, add it to Labrador and make a constituency.

Every commission tries to keep municipalities intact. They try to. They try to keep towns intact, wherever possible. The smallest local townships and small villages and towns and wards they try to keep intact. But if a ward has something like 60,000 in population, you have to divide it. So there are many places where we have to divide.

• 1610

**Mr. Darling:** One supplementary on that and then that will be it.

Surely I understand this and yet there are a couple of glaring examples right in the City of Toronto, and I am not sure whether it is the hon. member across from me but Trinity and Spadina, when I started checking into these, I damn near fell over. Here they were city ridings and half the voters that I had. How they ever got in there with such a small number—how would the Commission back that up?

**The Chairman:** Mr. Darling, I am going to interrupt you. I said earlier that on any reasonably strict construction of the bill before us—if the examination of individual ridings is going to put us into the proposition . . .

**Mr. Darling:** I am sorry.

**The Chairman:** . . . of hearing 264 complaints, I doubt that there is a member of Parliament who does not have some comment on his riding. So with your permission, I should carry on.

Mr. Reid, you wanted to speak to this, I believe.

**Mr. Reid:** Yes. Mr. Castonguay, I was intrigued by your point about the time when we have to get the

[Interprétation]

J'ai fait partie de plusieurs commissions, qui ont dit: «Nous allons examiner la situation. Il y a une diminution dans la population rurale, et à long terme nous allons placer les sièges ruraux au-dessus du contingentement et les sièges urbains en-dessous.» Ils ont tenu compte du taux de croissance. Ils n'ont pas ignoré d'autres facteurs, mais le taux de croissance était l'élément essentiel. Comme vous le voyez, nous ne pouvons pas dépasser 25 p. 100. Nous sommes tenus à ce pourcentage, la loi dit 25 p. 100.

Voici l'autre question. Un des grands problèmes la dernière fois étant que cinq provinces perdaient des sièges. Vous ne pouvez pas faire une redistribution sans douleur, même si aucune province ne perd de siège. Mais vous essayez de faire une carte de Terre-Neuve avec six sièges, là où il y en avait sept, sans apporter de changements importants. C'est impossible. Le Labrador voulait un siège. Ils sont venus nous demander ce siège, pour une population de 34,000 personnes. Ce n'est pas possible. La plupart des instances présentées par Terre-Neuve venaient du Labrador. Nous savons que le Labrador est plus grand en superficie que Terre-Neuve, mais nous ne pouvons rien faire à ce sujet. La loi dit bien 25 p. 100 au-dessus ou au-dessous. Il nous faut donc venir dans l'île, choisir une population de 30,000 habitants, l'ajouter au Labrador pour en faire une circonscription.

Chaque commission essaie de ne pas toucher aux municipalités. J'ai fait quelques essais. Elles essaient également de garder les villes intactes, là où c'est possible. Le plus petit canton, les plus petits villages, villes et quartiers veulent-ils demeurer également intacts, là où c'est possible. Mais si un quartier a une population de 60,000 habitants, il vous faut le diviser. Il y a donc bien des endroits qui demandent à être divisés.

**M. Darling:** J'aimerais poser une question supplémentaire, puis j'aurai terminé.

Je comprends très bien tout cela et il y a même un couple d'exemples flagrants dans la ville même de Toronto. Je ne sais pas si cela est dans la circonscription de l'honorable député de l'autre côté, mais j'ai failli tomber à la renverse lorsque j'ai commencé à vérifier les circonscriptions de Trinity et Spadina. Voilà des circonscriptions de ville qui comptent la moitié des électeurs dont je dispose. Comment ont-ils formé des circonscriptions avec un aussi petit nombre de participants, comment la Commission a-t-elle pu accepter cela?

**Le président:** Monsieur Darling, je dois vous interrompre. Je mentionnais, plus tôt, qu'il ne fallait pas examiner chaque circonscription dans le cadre de ce bill, car . . .

**M. Darling:** Excusez-moi.

**Le président:** S'il nous fallait entendre 264 plaintes et tout ce qu'a à dire un député, qui n'ait pas à faire de commentaire au sujet de sa circonscription. Avec votre permission, je vais donc passer la parole à quelqu'un d'autre.

Monsieur Reid, vous voulez parler à ce sujet.

**M. Reid:** Oui. Monsieur Castonguay, votre remarque m'a intrigué lorsque vous avez parlé de la période de